

Le Plan Particules : présentation générale et zoom sur ses points importants

Commission Air du SPI Vallée de Seine

14/01/2011

Serge MIRAUCOURT

*Direction générale de l'énergie et du climat,
Sous-direction du climat et de la qualité de l'air,
Bureau de la qualité de l'air.*



Ministère de l'Énergie, du Climat et de la Qualité de l'Air
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement
Présent pour l'avenir

Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement

www.developpement-durable.gouv.fr

Contexte

- La pollution atmosphérique est un enjeu :
- De santé publique (on estime à 310 000 par an le nombre de décès prématurés à ce titre en Europe). Tout être humain respire environ 15 m³ d'air par jour.
- Économique (entre 427 et 790 milliards d'euros par an pour toute l'UE)



Contexte

- Les polluants « critiques » :
 - Les oxydes d'azote (NOx)
 - Les particules fines (PM)
 - L'ozone (O₃) (polluant secondaire créé par les autres polluants)

Contexte

- La qualité de l'air en France :
 - des progrès notables réalisés ces 20 dernières années notamment pour les poussières :
 - Taux de particules de taille <10 micromètres (PM₁₀) : baisse de **34 %**
 - Taux de particules de taille <2,5 micromètres (PM_{2,5}) baisse de **40 %**
 - Ce n'est pas suffisant pour que la France respecte ses engagements.

Contexte

➤ Déclenchement d'une procédure contentieuse par la Commission européenne:

- Avis motivé de la Commission européenne envoyé à l'État français au titre de la directive «qualité de l'air» par courrier du 28 octobre 2010 : 16 zones du territoire national sont concernées par des dépassements réguliers des valeurs limites relatives aux PM10;

- Réponse transmise fin 2010

- Examen par la Commission

Prochaine étape : Cour de justice européenne?
Amende ? Astreinte par jour de dépassement ?



NB : la France est aussi concernée par des dépassements de plafonds d'émission NOx au titre de la directive « NEC » (National Emission Ceilings)

5

Contexte

➤ Déclenchement d'une procédure contentieuse par la Commission européenne:

- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Agglomérations de Marseille, Toulon, Avignon et zone littorale urbanisée des Alpes Maritimes
- Région Ile-de-France
 - Agglomération de Paris
- Région Nord-Pas-de-Calais
 - Agglomérations de Valenciennes, Dunkerque, Lille et Territoire Nord Pas-de-Calais
- Région Rhône-Alpes
 - Agglomérations de Grenoble, Lyon et reste Région Rhône-Alpes
- Région Alsace
 - Zone d'agglomération de Strasbourg
- Région Franche-Comté
 - Montbéliard/Belfort
- Région Aquitaine
 - Bordeaux
- La Réunion



6

Contexte

- Cette situation était hélas attendue
- Face aux enjeux sanitaires et économiques associés, la France a renforcé depuis 2007 sa politique de l'air, dans tous les secteurs d'activité, tant au niveau national, régional que local.

Contexte

- Objectif visé: réduire de **30 %** les concentrations de particules fines dans l'air d'ici à 2015.
- Outil principal: le **plan particules** qui a été présenté en Conseil des ministres et rendu public le 28 juillet 2010.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=17685

Le plan particules

- Plan instauré par la loi Grenelle 1
- Son but est la réduction de la pollution de fond par les particules et non pas la seule prévention des pics de pollution;
- Il prévoit des mesures dans les quatre secteurs d'activité : domestique, industriel et tertiaire, transports, agriculture.

Disponible à l'adresse Internet suivante :

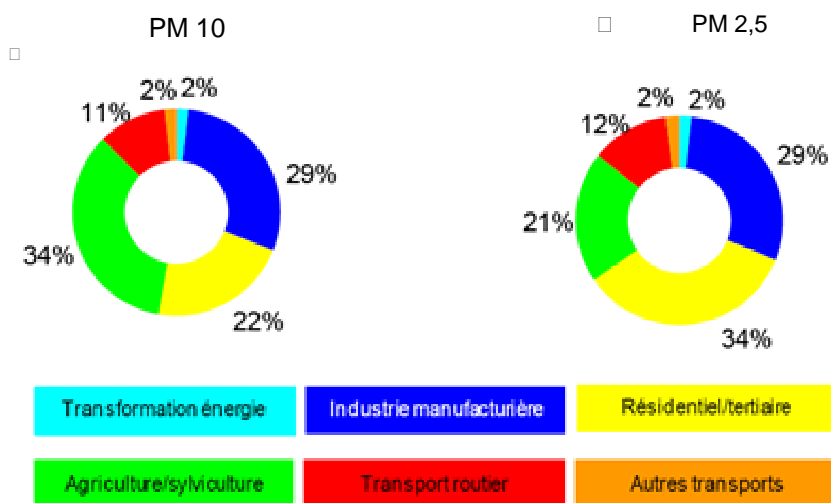
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plan.pdf>



9

Le plan particules

- Répartition des émissions PM selon les grands secteurs d'activité :



10

Le plan particules

Le plan particules fait appel à la fois à des mesures :

- **régaliennes et obligatoires** (renforcement des normes, augmentation des contrôles, éco-conditionnalité des aides...)
- **incitatives** (crédit d'impôt, , lancement des zones d'actions prioritaires pour l'air...),
- **Informatives**, pour une plus forte sensibilisation et mobilisation de la population.

Déclinaisons régionale et locale du Plan Particules

- **Au niveau régional : les anciens plans régionaux pour la qualité de l'air (PRQA) deviennent les schémas régionaux climat-air-énergie (SRCAE)**
 - Élaboration conjointe par les préfets de région et les Conseils régionaux
 - Document d'orientations
 - Approche intégrée air – énergie – climat
 - Objectif de réalisation : mi 2011

Déclinaisons régionale et locale du Plan Particules

- **Au niveau local : les plans de protection de l'atmosphère (PPA)**
 - Élaboration par les préfets
 - Plans définissant des actions à entreprendre
 - Plans obligatoires pour toutes les agglomérations >250 000 habitants **et** les zones en dépassement des normes sur la qualité de l'air
 - Circulaire du 07/09/2010 transmise aux préfets : demande de mise en révision des PPA existants

Le plan particules : les ZAPA

- La loi Grenelle 2 précise le plan particules avec notamment une mesure phare : **les zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA)**
 - Actions en priorité sur le transport, avec la possibilité de restreindre la circulation en ville des véhicules les plus polluants.
 - L'expérimentation de ZAPA pour une durée de 3 ans est proposée aux communes et groupements de communes **volontaires** de plus de 100 000 habitants

Les ZAPA

- Appel à candidatures géré par l'ADEME
- Une dizaine de dossiers en cours d'instruction
- Au niveau européen, déjà plus de 300 zones de ce type



15

Les ZAPA

The image displays various traffic signs and a map of Berlin's LEZ. On the left, there are signs for 'Transport for London Low emission ZONE', 'Milieu zone' (blue with white arrow), and 'Umwelt ZONE' (red with white circle and 'frei' below). On the right, there are signs for 'zona traffico limitato' (grey with red circle), '08,00-20,00', 'accesso consentito agli autorizzati muniti di Pass ai sensi dell'O.S. n°36/08', and 'divieto valido per autoveicoli: - benzina/diesel Euro 0 - fuori provincia PA'. At the bottom right, there is a sign for 'ZONA' with icons for trucks, heavy vehicles, and a red circle with a slash, and text '3,5 t Po - Pa 8 - 18 h MIMO VOZIDEL SE SOUHLASEM HL. M. PRAHY'. The map in the center shows the 'Innerer S-Bahring' and 'Gesundbrunnen' areas, with green arrows indicating the start of the LEZ on 01.01.2010 and the end of the previous zone on 31.12.2009. The map labels various districts: Reinickendorf, Pankow, Spandau, Mitte, Ostkreuz, Westkreuz, Südost, Süd, and Tempelhof-Schöneberg.

<http://www.lowemissionzones.eu>



16

Actions dans le secteur industriel

Le secteur industriel représente 31 % des émissions de PM_{2,5} en France (CITEPA, 2008)

- Objectif : réduire les valeurs limites d'émission des installations de combustion (installations classées) soumises à déclaration (puissance comprise entre 2 et 20 MWth) ou à autorisation préfectorale (puissance supérieure à 20 MWth).

Actions dans le secteur industriel

- Moyens à mettre en œuvre :
 - Modification des arrêtés « grandes installations de combustion » (GIC, rubrique 2910 de la nomenclature ICPE)
 - Prise en compte des valeurs limites d'émission fixées dans la nouvelle directive 2010/75/UE « émissions industrielles » qui décrit les meilleures techniques disponibles dans des « BREF's » (*best references documents*)
 - Révision de tous les arrêtés chaudières, turbines et moteurs pour les simplifier et y placer des références directes aux BREF's

Actions dans le secteur industriel

- Autres pistes en cours d'exploration :
 - Améliorer les conditions des appels d'offres relatifs aux installations utilisant de la biomasse (bois, méthanisation).
 - Faire évoluer la composante « air » de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour une meilleure prise en compte des émissions de particules et de NOx .

Actions dans le secteur résidentiel/tertiaire

- Sensibiliser les acteurs (particuliers et communes) sur l'impact du brûlage à l'air libre des déchets verts: la combustion de 40 kg de ces déchets émet autant de particules qu'une voiture diesel parcourant 8500 km;

Actions dans le secteur domestique / résidentiel

Les sapins ont été brûlés

Comme chaque année le premier samedi de janvier, le comité d'animation a convié les habitants à venir brûler leurs sapins sur le terrain de la vigne.

Cette année, plus de 40 sapins ont été brûlés en pré-

offraient vin chaud, chocolat chaud et crêpes et présentaient leurs vœux.



Actions dans le secteur domestique / résidentiel

- Sensibiliser les acteurs (particuliers et communes) sur l'impact du brûlage à l'air libre des déchets verts: la combustion de 40 kg de ces déchets émet autant de particules qu'une voiture diesel parcourant 8500 km;
- Développer le label « flamme verte » pour les appareils individuels de chauffage au bois;
- Favoriser les installations biomasse de taille moyenne fonctionnant en continu (chauffage d'immeubles) qui ont un rendement meilleur, et sont économiquement et techniquement plus simples à dépolluer.

MERCI POUR VOTRE
ATTENTION

